

PIERRE MOSCOVICI
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES

NICOLE BRICQ MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR BERNARD CAZENEUVE MINISTRE DELEGUE CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 4 décembre 2013 N° 968/455

La douane démantèle un réseau biélorusse de contrebande de cigarettes alimentant La Rochelle

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du Budget félicitent les services d'enquête de la douane (direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières – DNRED - et service national de douane judiciaire – SNDJ) qui viennent de démanteler un réseau biélorusse de contrebande de cigarettes alimentant La Rochelle. 2 380 cartouches ont été saisies dans plusieurs appartements ainsi que 76 000 euros en espèces issus de la revente des tabacs. Quatre individus ont été interpellés et à ce stade trois personnes mises en examen à l'issue de leur garde-à-vue.

Le démantèlement de ce réseau, qui a débuté le 26 novembre, est l'aboutissement d'une investigation portant sur un employé du port de La Pallice qui se procurait d'importantes quantités de cigarettes d'avitaillement dans les cargos des pays de l'Est. Cette personne achetait également, depuis 2012, des cigarettes de contrebande provenant d'Ukraine par la route à un réseau d'individus vivant à La Rochelle et se présentant sous de fausses identités biélorusses. On estime que près de 200 cartouches de cigarettes étaient acheminées en France, tous les 15 jours, depuis 2009.

La lutte contre les trafics de tabac est une priorité pour le Gouvernement. Dans ce cadre, la douane porte une attention soutenue tant sur la grande fraude que sur les petits trafics. Le ministre délégué chargé du budget, en visite auprès des services douaniers de Roissy le 3 décembre, a rappelé qu'il avait demandé à la douane de saisir 10 % de tabacs plus qu'en 2012, année au cours de laquelle les services douaniers français avaient saisi 371 tonnes de tabac. Cet objectif fixé par le ministre devrait être atteint puisque, à ce jour, la douane a saisi 400 tonnes, faisant de l'année 2013, une année encore exceptionnelle quant aux résultats obtenus par la douane.



Contact presse:

Service presse de la DGGDI: Serge Puccetti, directeur de la communication: 01 57 53 47 18 / 42 11